

Le Régime canadien de soins dentaires



Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) aidera à réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour neuf millions de résidents du Canada.

Critères d'admissibilité

Pour vous qualifier, vous devez satisfaire à tous les critères d'admissibilité suivants :

- ✓ Ne pas avoir accès à une assurance dentaire
- ✓ Avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 \$
- ✓ Être un résident canadien aux fins de l'impôt
- ✓ Vous et votre époux/épouse ou conjoint/conjointe de fait, le cas échéant, devez avoir rempli vos déclarations de revenus au Canada pour l'année dernière afin que votre revenu familial puisse être évalué

Le RCSD remboursera un pourcentage du coût en fonction des frais établis par le RCSD et de votre revenu familial net rajusté. Il se peut que vous ayez à payer des frais supplémentaires directement au fournisseur de soins buccodentaires si :

- ✓ votre revenu familial net rajusté se situe entre 70 000 \$ et 89 999 \$
- ✓ le coût pour les services de soins buccodentaires que vous avez reçus dépasse les frais établis par le RCSD, ou
- ✓ vous ou votre fournisseur de soins buccodentaires acceptez les services qui ne sont pas couverts par le RCSD.

Services de soins dentaires

Un large éventail de services de soins dentaires sera couvert par le RCSD, en fonction des recommandations d'un fournisseur de soins buccodentaires, y compris :

- ✓ les détartrages (nettoyages)
- ✓ les examens
- ✓ les radiographies
- ✓ les plombages
- ✓ les prothèses amovibles
- ✓ les traitements de canal
- ✓ les chirurgies buccales

Le RCSD remboursera seulement les fournisseurs directement. Les clients du Régime doivent confirmer au moment du rendez-vous et avant de recevoir des soins que leur fournisseur a accepté de facturer directement la Sun Life pour les services couverts par le Régime.

La santé buccodentaire est un aspect important de notre santé globale et de notre bien-être. Il a été prouvé que des visites régulières chez un professionnel de la santé buccodentaire réduisent le risque de caries, de maladies des gencives et d'autres problèmes de santé graves, comme les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux.



Pour de plus amples détails sur le RCSD et les critères d'admissibilités, consultez Canada.ca/dentaire

